

**PROCÈS VERBAL ET  
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
du mardi 14 mai 2019 - 19H00**

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de :

Messieurs Gaëtan VERDOUCQ, Voltaire BOUQUE, Jacky BIENCOURT, Charles DUMONT et Madame Christine BRASSE, absents excusés ayant donné procuration,

Mesdames Patricia WACH, Marilyne BAILLEUL et Monsieur Alain KEMPYNCK absents,

Monsieur Giovanni BRAY présent à partir de la délibération n°7,

Monsieur Arnaud FIGENWALD est nommé secrétaire de séance.

=====

**1) Compte rendu du Conseil Municipal du 2 avril 2019**

Madame le Maire invite le Conseil à adopter le compte rendu du Conseil Municipal du 2 avril 2019.

- Délibération n°6 – Vote du budget primitif Ville 2019 : Monsieur DELBARRE souhaite préciser quant à l'évolution des produits des taxes foncière et d'habitation qu'il s'agit d'une évolution « à la hausse ».  
Il demande si la Commune a eu des informations supplémentaires de la Communauté d'Agglomération concernant les coûts d'acquisition de matériels informatique et bureautique ? Madame le Maire l'informe qu'il s'agit d'une mutualisation, non d'une compétence et n'a donc pas eu plus d'information.  
Messieurs DELBARRE et MOREL rappellent qu'ils souhaitent avoir connaissance des chiffres de fréquentations aux manifestations culturelles et de la liste des véhicules de la commune.

**2) Compte rendu des décisions prises par le Maire**

Madame le Maire invite le Conseil à prendre note des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- Décision n°29 : Madame le Maire précise que la baisse du coût du marché est due

au fait que la citerne incendie de la Chapelle Quinty est plus petite que celle prévue initialement dans le schéma de défense incendie.

- Décision n°32 : Dans le cadre des aménagements de la Place Roger Salengro, Monsieur DELBARRE demande s'il n'y avait pas la possibilité d'obtenir des subventions supplémentaires ? Madame le Maire répond par la négative et informe l'Assemblée que l'inauguration aura lieu le 22 juin.

Monsieur DELBARRE propose un passage pour piétons à proximité du nouveau parking des Cabinets Médicaux et l'élargissement du trottoir. Monsieur BEAUVOIS en prend note et l'informe que la question du trottoir sera vue lors de la démolition de l'ancien atelier de peinture.

Madame le Maire confirme à Monsieur DELBARRE que l'école de peinture a été relogée dans l'ancienne cantine de l'école Chénier et que l'ensemble des adhérents en est très satisfait.

Monsieur DELBARRE demande s'il est toujours prévu de mettre une place de rechargement pour les voitures électriques ? Madame le Maire répond qu'elle sera financée par la CABBALR et sera située en bas de la Place du Centre-Ville, derrière la Poste.

Monsieur DELBARRE souhaite savoir s'il y a eu des contacts avec des professionnels de la santé pour les cabinets médicaux ? Madame le Maire l'informe que la Commune a reçu 13 candidatures mais aucune de médecin généraliste.

- Décision n°38 : Monsieur BEAUVOIS répond à Monsieur DELBARRE que l'augmentation du montant du marché avec l'Entreprise DE BACKER est due à la découverte en cours de chantier de fuites importantes au niveau de la toiture.
- Décision n°37 : Monsieur MOREL demande s'il y a déjà eu une étude des risques pour l'Eglise Saint Martin ? Madame le Maire l'informe que la mission de diagnostic est engagée à cet effet.
- Décision n°39 : Madame le Maire répond à Monsieur DELBARRE que la nature de la modification du bail est l'adaptation du loyer.

### **3) Modalités tarifaires et fonctionnement du Centre de Loisirs Été 2019**

Madame DENIS invite le Conseil à modifier les dates des sessions de juillet et d'août du Centre de Loisirs de cet été, comme suit : du 8 juillet au 2 août et du 5 au 23 août 2019 et de modifier les tarifs en fonction du nombre de jours de fonctionnement.

*Adoptée à l'unanimité*

**4) Convention Territoriale Globale entre la Ville, le CCAS et la CAF**

Après avoir exposé les objectifs et axes de la Convention Territoriale Globale entre la Ville, le CCAS de Beuvry et la Caisse d'Allocations Familiales, et présenté les annexes, Madame GIBON invite le Conseil à autoriser Madame le Maire à signer ladite convention définie pour 3 ans.

Monsieur DELBARRE qui souhaiterait une étude plus approfondie en Commission pour en avoir une meilleure maîtrise, s'abstiendra.

*Adoptée à la majorité*

4 abstentions

(Messieurs Guillaume DELBARRE, Léonard MOREL,  
Charles DUMONT et Madame Christine BRASSE)

**5) CABBALR – Approbation du rapport d'activités 2018 – Mise en œuvre de la Politique de la Ville**

Madame DENIS invite le Conseil Municipal à émettre un avis sur le rapport d'activités 2018 dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Ville de la CABBALR.

Monsieur MOREL l'informe que n'ayant pas eu le temps de venir en Mairie pour le consulter, il s'abstiendra comme 3 de ses collègues. Il est précisé à Monsieur DELBARRE qu'il y a possibilité d'obtenir ce rapport en format numérique sur demande.

*Adoptée à la majorité*

4 abstentions

(Messieurs Guillaume DELBARRE, Léonard MOREL,  
Charles DUMONT et Madame Christine BRASSE)

**6) Acquisition de la parcelle pour la réalisation des travaux d'aménagements extérieurs du Moulin Buret**

Madame LEVEUGLE propose au Conseil d'acquérir, au prix d'un euro le m<sup>2</sup>, la parcelle BC n°814p – rue Ampère, propriété de Mr RIFFLART, d'une superficie de 24m<sup>2</sup>, dans le cadre des travaux d'aménagements extérieurs du Moulin Buret.

Monsieur BEAUVOIS répond que les travaux de menuiseries et de sécurisation du Moulin ont bien été effectués avant la manifestation du dimanche.

*Adoptée à l'unanimité*

**7) Travaux d'accessibilité des cabinets médicaux, du parking rue Lefebvre et du square Quinty – demande de subventions**

Après avoir exposé le plan de financement, Monsieur BEAUVOIS invite le Conseil à solliciter auprès de la CABBALR une demande de subvention au titre du fonds de concours accessibilité.

Dans le cadre des travaux du futur parking, Monsieur BEAUVOIS répond à Monsieur DELBARRE que la subvention sera demandée pour l'aménagement de la place à mobilité réduite et l'abaissement des bordures.

*Adoptée à l'unanimité*

**8) Zone Futura II – dénomination d'une rue**

Madame le Maire informe le Conseil que sur la zone hospitalière du Pôle santé « Futura II », une nouvelle voie est en continuité sur le territoire de Beuvry et celui de Verquigneul. Elle propose de retenir la proposition prise par le Conseil Municipal de Verquigneul, à savoir : MADELEINE BRES (1ère femme médecin en France).

*Adoptée à l'unanimité*

**9) Artois Athlétisme – demande de subvention**

Monsieur FIGENWALD invite le Conseil à octroyer une subvention de 3500 € à l'Association Artois Athlétisme pour l'organisation de la XIème Édition des Foulées de la Loisme qui aura lieu le dimanche 7 juillet 2019.

*Adoptée à l'unanimité*

**10) Association SPASAD – demande de subvention exceptionnelle**

Madame le Maire propose d'octroyer une subvention de 100 € à l'Association SPASAD afin de la soutenir dans son projet de Saint-Venant de se doter de 22 véhicules électriques.

*Adoptée à l'unanimité*

**11) L'amicale du Personnel - demande de subvention exceptionnelle**

Madame le Maire invite le Conseil à attribuer une subvention de 500 € à l'Amicale du Personnel pour la poursuite de ses actions.

*Adoptée à l'unanimité*

**12) Ressources Humaines – modification du tableau des emplois**

Monsieur FIGENWALD informe l'Assemblée qu'à la suite des inscriptions scolaires qui ont eu lieu en mars, il convient de modifier le tableau des emplois et d'ajuster au mieux les effectifs à la réalité du terrain.

*Adoptée à l'unanimité*

**Levée de séance : 19h50**